



Bulletin Officiel

N°7115 Lundi 20 mai 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOTRAPIL	3
CITY CARS	4

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

SOTRAPIL	5
CITY CARS	8

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

TUNISO-EMIRATIE SICAV	11
-----------------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR	13
TUNISO-EMIRATIE SICAV	14

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ENDA TAMWEEL 2024-1	15
---------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	21
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- CITY CARS (INDIVIDUELS)
- CITY CARS (CONSOLIDES)
- FCP CEA MAXULA

بلاغ الشركات

دعوة للجلسة العامة العادية

شركة النقل بواسطة الأنايبب ش.خ. إ
شارع الباجي قائد السبسي - المركز العمراني الشمالي - تونس

يدعى السادة والسيدات المساهمون لحضور الجلسة العامة العادية لشركة النقل بواسطة الأنايبب "سوتراييل" التي ستعقد يوم 13 جوان 2024 بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات الكائن بـضفاف البحيرة تونس على الساعة العاشرة صباحا وذلك للتداول حول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

- 1) الإطلاع على التقرير السنوي لمجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2023 والقوائم المالية للسنة المحاسبية المختتمة في 31 ديسمبر 2023،
- 2) تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات،
- 3) المصادقة على التقرير السنوي والقوائم المالية لسنة 2023 ،
- 4) المصادقة على الإتفاقيات والعمليات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات،
- 5) إبراء ذمة المتصرفين بعنوان سنة 2023،
- 6) تبويب وتخصيص النتائج للسنة المالية 2023،
- 7) تحديد مكافأة الحضور للمتصرفين بعنوان سنة 2023،
- 8) تحديد المنحة المخولة لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2023،
- 9) المصادقة على تعيين ثلاثة متصرفين جدد،
- 10) تجديد عضوية متصرف،
- 11) الإعلام بالمهام التي يضطلع بها الرئيس المدير العام وبقية أعضاء مجلس إدارة الشركة لدى شركات أخرى،
- 12) منح الصلاحيات للقيام بإجراءات التسجيل والإشهار وكل ما ينصّ عليه القانون.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, la Goulette, Tunis

Le Conseil d'Administration de la société City Cars réuni le 25 avril 2024 a décidé de convoquer pour **le 24 mai 2024, à neuf heures (9h)** au siège de la Société, les Actionnaires de la Société en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Lecture du rapport individuel des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Lecture du rapport consolidé des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées ;
6. Quitus aux Administrateurs ;
7. Allocation des jetons de présence ;
8. Renouvellement du mandat d'un administrateur et remplacement d'un autre administrateur ;
9. Information des actionnaires de la Société sur des franchissements de seuil ;
10. Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés ;
11. Questions diverses ; et
12. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

بلاغ الشركات

مشروع لوائح الجلسة العامة العادية

شركة النقل بواسطة الأنابيب ش.خ.إ
شارع الباجي قائد السبسي – المركز العمراني الشمالي - تونس

تنشر شركة النقل بواسطة الأنابيب مشروع اللوائح المقترحة من قبل مجلس الإدارة والتي ستعرض على مصادقة الجلسة العامة العادية بتاريخ 13 جوان 2024.

اللائحة الأولى

إنّ الجلسة العامّة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2023، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2023. صادقت الجلسة العامّة العادية على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثانية :

إنّ الجلسة العامّة العادية بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2023، تصادق على الإتفاقيات والعمليات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات. صادقت الجلسة العامّة العادية على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثالثة :

إنّ الجلسة العامّة العادية تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراءاً تاماً بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2023. صادقت الجلسة العامّة العادية على هذه اللائحة بـ

اللائحة الرابعة :

تقرّر الجلسة العامّة العادية تبويب وتخصيص النتائج للسنة المالية 2023 والنتائج المؤجلة كالاتي:

دينار	8 696 847,792	النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2023
دينار	24 187 083,325	نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)
دينار	32 883 931,117	المجموع القابل للتوزيع
دينار	5 379 660,000	توزيع حصص الأسهم
دينار	600 000,000	المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي
دينار	26 904 271,117	نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)

وتحدّد بذلك مبلغ 1,300 دينار كحصّة مرابيح عن كلّ سهم تؤخذ من النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2023 ويتمّ توزيعها في 2024.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجلسة العامّة العاديّة مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2023 بمبلغ ستمائة وخمسون دينار (650,000 دينار) خام عن كلّ جلسة بالنسبة لكلّ عضو مع حدّ أقصى يبلغ ثلاثة آلاف دينار (3.000,000 دينار) خام سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ

اللائحة السادسة :

تحدّد الجلسة العامّة العاديّة منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2023 بمبلغ ستمائة وخمسون دينار (650,000 دينار) خام عن كلّ جلسة بالنسبة لكلّ عضو مع حدّ أقصى يبلغ ثلاثة آلاف دينار (3.000,000 دينار) خام سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ

اللائحة السابعة :

تصادق الجلسة العامّة العاديّة على تعيين:

- السيّدة أميرة التركي كمتصرّفة ممثلة عن الشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيّدة إيناس الشرعي للمدة المتبقية والتي تنتهي بانعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2024،
- السيّدة سميرة مخلوف كمتصرّفة ممثلة عن الشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيّد الهادي يوسف للمدة المتبقية والتي تنتهي بانعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2024،
- السيّد عبد الستار بن إبراهيم كمتصرّف ممثل عن صغار المساهمين لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2025.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثامنة:

تجدّد الجلسة العامّة العاديّة عضويّة السيّد عياد مبارك حلاب كمتصرّف ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستصادق على القوائم الماليّة لسنة 2026.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ

اللائحة التاسعة:

1- تطبيقا لاحكام الفصل 192 من مجلة الشركات التجارية، يعلم الممثل القانوني لشركة النقل بواسطة الاناييب، المساهمين بقيام أعضاء مجلس الإدارة بإعلامه بالمهام التي يضطلعون بها لدى شركات أخرى،

2- تطبيقا لاحكام الفقرة الأولى من الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية، يعلم مجلس الإدارة المساهمين بقيام الرئيس المدير العام بإعلامه بالمهام التي يضطلع بها لدى شركات أخرى. تقرّ الجلسة العامة العادية بإعلامها من طرف المتصرفين ومن طرف الرئيس المدير العام بالمهام التي صرحوا الاضطلاع بها لدى شركات أخرى. صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة العاشرة :

تمنح الجلسة العامة العادية كلّ الصلاحيّات للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون. صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بـ..... .

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**CITY CARS**

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, la Goulette, Tunis

Projet de résolutions de la société CITY CARS à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2024.

Première résolution : Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen des rapports de gestion de la société et du groupe City Cars élaborés par le Conseil d'Administration et afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'approuver lesdits rapports, sans restriction ni réserve.

Deuxième résolution : Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et examen des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 249.794.730 Dinars Tunisiens et un résultat net de 30.118.490 Dinars Tunisiens.

Troisième résolution : Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et examen des états financiers consolidés du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 273.235.484 Dinars Tunisiens et un résultat net de 31.718.596 Dinars Tunisiens.

Quatrième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné et approuvé les états financiers l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter les résultats individuels bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et s'élevant à 30 118 490 Dinars Tunisiens comme suit :

Résultat net :	30.118.490 Dinars Tunisiens
Réserves pour réinvestissement exonéré :	3.000.000 Dinars Tunisiens
Résultats reportés :	21.097.705 Dinars Tunisiens
Bénéfice distribuable :	48.216.195 Dinars Tunisiens
Réserves légales (Plafonnées) :	0 Dinars Tunisiens

Dividendes :	22.500.000 Dinars Tunisiens, soit 1,250 Dinar Tunisien par action.
Résultats reportés :	25.716.195 Dinars Tunisiens

Les dividendes correspondent à un dividende brut de 1,250 Dinars Tunisiens par action. Le paiement des dividendes aura lieu le _____.

Cinquième résolution : Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 (et suivants) et 475 du Code des sociétés commerciales, décide de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et définitif pour l'exécution de leurs mandats de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Septième résolution : Allocation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 9.375 Dinars Tunisiens par Administrateur, le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur et remplacement d'un autre administrateur

Constatant la fin d'un mandat, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de l'administrateur de Madame Mouna Bouchamaoui pour une période couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Constatant la vacance du poste d'administrateur du Feu Monsieur Mohamed CHABCHOUB à la suite de son décès, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M. Ahmed CHABCHOUB en tant qu'administrateur pour la période restante du Mandat du Feu M. Mohamed CHABCHOUB, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Neuvième résolution : Information des actionnaires sur des franchissements de seuil

En application de l'article 13 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, la Présidente informe les actionnaires que la société Horchani Finance a franchi à la hausse le seuil de 5% et de 10% dans le capital de la Société respectivement en date du 20 juillet 2023 et 15 août 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

Dixième résolution : Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés

La Présidente informe les actionnaires des postes occupés par les administrateurs de la Société dans d'autres sociétés, dont le détail est consigné en annexe.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

Onzième résolution : Questions diverses

Douzième résolution : Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISO-EMIRATIE SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006

Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi –lot AFH- DC 8- Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mai 2024

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture :

- Du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers de Tuniso-Emiratie SICAV arrêtés au 31 décembre 2023,
- Des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes concernant les états financiers de Tuniso-Emiratie SICAV arrêtés au 31 décembre 2023,

Approuve sans réserve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2023 et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation	9 352 119,120
Régularisation du résultat d'exploitation	1 385 464,541
Sommes distribuables exercice 2023	7 966 654,579
Report à nouveau 2023	1 027,407
Total sommes distribuables 2023	7 967 681,986
Dividendes	7 967 006,964
Report à nouveau	675,022

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2023 à 7,087 dinars par action et d'affecter le reliquat au compte report à nouveau.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 28 mai 2024 selon le choix des actionnaires :

- soit en numéraire,
- soit sous forme de réinvestissement en actions Tuniso-Emiratie Sicav sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 Mai 2024 ; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au 27 mai 2024 pour faire le choix ; passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions Tuniso-Emiratie Sicav.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de servir des jetons de présence d'un montant net de 4 000 dinars par administrateur au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

2024 – AS – 0668

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

13Siège Social : Sise au 06 RUE AMINE EL ABBASSI 1002 TUNIS.

La société les Industries chimiques du fluor informe ses aimables actionnaires que la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2023 a été fixée pour le 05 Juillet 2024.

Le dividende s'élève à :

- 2.500 Dinars pour chaque Action De Nominal 10 Dinars.

Ces dividendes seront distribués conformément à la loi en vigueur.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 - AS - 0669

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISO-EMIRATIE SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006

Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi –lot AFH- DC 8- Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

En application de la 3^{ème} Résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 07 mai 2024, Tuniso Emiratie SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle règle, au titre de l'exercice 2023 un dividende de **7,087 dinars** par action.

Ce dividende, sera mis en paiement, à partir du **mardi 28 mai 2024** au choix de l'actionnaire:

- Soit en numéraire;
- Soit sous forme de réinvestissement en actions Tuniso Emiratie SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 mai 2024; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au lundi 27 mai 2024 pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.

2024 – AS – 0670

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«ENDA Tamweel 2024-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ENDA Tamweel réunie le **23/06/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privé pour un montant global maximum de 300 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/01/2024** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne « ENDA Tamweel 2024-1 » selon les conditions suivantes :

Montant : 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars

Taux d'intérêts :

- Taux fixe : une fourchette avec un minimum de 10% brut l'an et un maximum de 13% brut l'an ;
- Taux variable : TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+4,00% brut l'an au maximum.

Durée : de 5 à 10 ans

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

- Catégorie A : 10,80% et/ou TMM + 2,90% brut l'an sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM + 3,15% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est d'un montant de 40 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 400 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **10/05/2024** et clôturées sans préavis au plus tard le **24/07/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **07/08/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **10/05/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2024-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par ENDA Tamweel, mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **24/07/2024**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,80%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 315 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2029** pour la catégorie A et le **24/07/2031** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **24/07/2025**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **24/07/2025** et le premier remboursement en capital aura lieu le **24/07/2027**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,80%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2024 à titre indicatif, qui est égale à 7,991% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,891% pour la catégorie A et de 11,141% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,90%** pour la catégorie A et de **3,15%** pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration est de :

- **2,638 années** pour la catégorie A
- **4,037 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **11/10/2023**, Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme attribuée à ENDA Tamweel de **BBB-** (tun) à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **11/04/2024** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par

TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont cotés ni sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ni sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «ENDA Tamweel 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ENDA Tamweel s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-1129**, du document de référence « ENDA Tamweel 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-003** ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la société ENDA Tamweel, Rue de l'Assistance, Cité Khadra, 1003 Tunis, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30/04/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,209	119,268
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	166,163	166,254
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	137,127	137,198
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	149,240	149,319
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	142,316	142,388
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	146,285	146,370
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,126	136,188
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,149	55,179
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,457	40,481
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	137,625	137,703
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	120,567	120,638
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	120,316	120,379
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,273	21,283
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	146,828	146,920
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,046	142,100
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,572	13,575
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	204,457	204,565
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,366	13,370
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	115,600	115,645
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,057	120,128
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,703	16,712
23	FCP AFC AMANEIT	AFC	12/09/23	102,479	105,655	105,718
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,401	100,472
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,245	2,249
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,656	72,682
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,063	149,215
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	109,100	109,445
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,065	127,126
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	158,811	159,341
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	598,095	599,533
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	140,320	140,687
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	201,046	200,601
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	105,036	105,901
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	146,510	146,651
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	178,455	179,522
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	163,294	164,232
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	25,049	25,186
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,549	105,422
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,108	1,111
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,116	1,118
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 576,781	2 574,416
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	238,629	239,764
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,276	3,253
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,924	2,905
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	48,416	47,569
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,465	1,466
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,257	1,251
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,256	1,252
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,424	16,445
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,582	11,589
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,163	16,259
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 207,044	5 204,997
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	95,671	96,177
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,277	1,259

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,307	110,352
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	103,885	103,934
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,215	105,265
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	109,067	103,220
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	110,617	110,678
61 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	114,011	114,058
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,204	104,258
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,391	101,444
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	111,612	111,664
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	112,729	112,792
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	110,055	110,115
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	103,742	103,802
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	108,965	109,027
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	110,106	110,151
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	108,436	102,329
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	104,618	104,651
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	106,757	106,801
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	101,891	101,944
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	111,557	111,609
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	110,664	110,511	110,559
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	114,313	114,367
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	103,316	103,380
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 040,845	1 041,412
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 243,278	10 249,648
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,407	100,478
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	114,205	114,375
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	102,644	102,888
SICAV MIXTES							
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	57,223	57,553
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	112,790	113,094
85 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,275	18,294
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	326,480	327,943
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 307,000	2 307,408
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	70,029	70,059
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	56,246	56,263
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,712	107,728
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,525	10,576
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,149	16,190
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,196	17,256
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,077	15,116
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	105,693	106,015
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,556	87,333
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,808	91,601
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	108,203	108,323
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	100,435	101,022
100 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,200	11,251
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	97,436	97,146
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	73,907	74,252
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	93,204	92,813
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	126,822	126,933
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	155,765	155,351
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	162,766	161,776
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	203,977	204,725
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	192,523	193,231
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	188,734	189,041
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	26,373	26,548
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 665,847	10 713,470
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	143,860	139,461
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	100,296	96,906
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 819,334	4 804,313
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,612	10,661
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	177,798	178,416
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 086,442	11 083,653
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 877,548	10 831,733
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 354,208	10 356,666
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 490,523	10 533,529
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 364,799	10 366,214
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,221	10,318
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	100,000	100,023
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	126,509	126,536
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 033,005	1 024,946

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31 déc. 23	31 déc. 22
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	654 770	653 270
Moins : amortissements		(650 558)	(629 680)
		4 212	23 590
Immobilisations corporelles	A - 2	21 559 353	19 958 496
Moins : amortissements		(7 961 927)	(6 958 296)
		13 597 426	13 000 200
Immobilisations financières	A - 3	35 590 628	29 539 800
Moins : provisions		-	-
		35 590 628	29 539 800
Total des actifs immobilisés		49 192 266	42 563 590
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs non courants		49 192 266	42 563 590
Actifs courants			
Stocks	A - 4	112 903 881	71 225 334
Moins : provisions		(29 069)	(58 364)
		112 874 812	71 166 970
Clients	A - 5	15 959 950	15 208 692
Moins : provisions		(311 650)	(65 193)
		15 648 300	15 143 499
Autres actifs courants	A - 6	1 644 383	674 056
Placements et autres actifs financiers	A - 7	68 751 321	89 721 792
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	1 683 648	2 609 665
Total des actifs courants		200 602 464	179 315 982
TOTAL DES ACTIFS		249 794 730	221 879 572

CITY CARS S.A.

BILAN Arrêté au 31 décembre 2023 (Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31 déc. 23	31 déc. 22
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	14 800 000	11 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	108 551
Résultats reportés	CP - 4	21 097 705	18 016 042
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		<i>54 006 256</i>	<i>47 924 593</i>
Résultat de l'exercice		30 118 490	28 581 663
Total capitaux propres avant affectation du résultat		84 124 746	76 506 256
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	1 273 511	779 433
<i>Total des passifs non courants</i>		<i>1 273 511</i>	<i>779 433</i>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	153 504 934	136 294 293
Autres passifs courants	P - 3	10 891 539	8 299 590
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
<i>Total des passifs courants</i>		<i>164 396 473</i>	<i>144 593 883</i>
Total des passifs		165 669 984	145 373 316
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		249 794 730	221 879 572

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 23	31 déc. 22
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	360 758 154	330 890 465
Autres produits d'exploitation	R - 2	344 137	447 084
Total des produits d'exploitation		361 102 291	331 337 549
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommées	R - 3	(307 573 233)	(281 334 514)
Charges de personnel	R - 4	(4 187 654)	(3 804 738)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	(1 733 195)	(831 815)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(7 808 414)	(6 552 447)
Total des charges d'exploitation		(321 302 496)	(292 523 514)
Résultat d'exploitation		39 799 795	38 814 035
Charges financières nettes	R - 7	(1 479 418)	(876 965)
Produits des placements	R - 8	7 489 284	6 405 698
Autres gains ordinaires	R - 9	679 708	15 969
Autres pertes ordinaires	R - 10	(269 270)	(386 268)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		46 220 099	43 972 469
Impôt sur les bénéfices	R - 11	(16 101 609)	(15 390 806)
Résultat des activités ordinaires après impôt		30 118 490	28 581 663
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		30 118 490	28 581 663
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		30 118 490	28 581 663

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 23	31 déc. 22
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		30 118 490	28 581 663
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions		1 733 195	831 815
* Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-	(75 000)
* Variations des :			
- Stocks	TR - 1	(41 678 547)	(34 585 828)
- Créances	TR - 2	(751 258)	(4 752 703)
- Autres actifs	TR - 3	(999 856)	107 213
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	19 772 969	31 725 252
* Incidences des variations des taux de change / liquidités		(562 334)	(555 089)
* Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		-	(15 969)
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		7 632 659	21 261 354
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immob. corpor.		(1 599 963)	(568 093)
Décassements provenant de l'acquisition d'immob. incorpo.		(1 500)	(5 106)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corpor.		673	190 000
Décassements provenant de l'acquisition d'immob. finan.		(6 600 828)	(19 134 200)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		550 000	550 000
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		(7 651 618)	(18 967 399)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(22 469 392)	(22 480 216)
Encaissements d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts		-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Rachats d'actions propres		-	-
Ventes d'actions propres		-	333 646
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>		(22 469 392)	(22 146 570)
<i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i>		562 334	555 089
Variation de trésorerie		(21 926 017)	(19 297 526)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	TR - 5	91 759 665	111 057 191
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	TR - 6	69 833 648	91 759 665

CITY CARS S.A.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien)

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, faisant appel public à l'épargne et régie par le Code des Sociétés Commerciales et ses statuts.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet, en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous véhicules de transport, de toutes pièces de rechange et, en général, de tous produits accessoires auxdits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (décision de l'AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de CITY CARS S.A. est sis au 31, Rue des Usines - Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables de la Société sont tenus en Dinar Tunisien.

III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de la couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de la Société sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NCT 15 relative aux Opérations en monnaies étrangères.

IV- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de CITY CARS S.A. ont été arrêtés, au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

V- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de réalisation des revenus ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien, aux taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement l'année de leur acquisition.

2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

4 - Provisions pour dépréciation des créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour dépréciation pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 12 relative aux Subventions publiques.

8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Autres compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Autres compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VI- RÉGIME FISCAL

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur des concessionnaires automobiles majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020). Ce taux de 2% a été rehaussé à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions de la loi de finances 2023.

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat est de 39% en 2023.

VII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

A-1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 4 212 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Logiciels Informatiques	654 770	653 270
Amortissement Logiciels Informatiques	(650 558)	(629 680)
TOTAL NET EN DT	4 212	23 590

A-2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles se sont élevées (en brut) à 21 559 353 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	813 193	715 257
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	292 752	267 344
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	1 184 289	853 184
Matériel de transport de personnes	2 239 635	1 286 700
Matériel de transport de biens	81 420	81 420
Mobiliers et matériels de bureaux	497 212	467 622
Matériel informatique	686 544	522 661
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT EN DT	21 559 353	19 958 496

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont totalisé 7 961 927 DT, au 31 décembre 2023, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Amort. Matériel et outillage 15%	684 494	658 441
Amort. Matériel et outillage 10%	95 383	82 942
Amort. Constructions en dur	2 848 507	2 476 962
Amort. Constructions légères	572 196	497 561
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Tunis	249 186	238 923
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	403 328	302 378
Amort. Matériel de transport de personnes	1 067 256	837 833
Amort. Matériel de transport de biens	32 215	15 931
Amort. Mobiliers et matériels de bureaux	437 413	415 938
Amort. Matériel informatique	543 345	476 525
Amort. Constructions sur sol d'autrui	1 028 604	954 862
TOTAL BRUT EN DT	7 961 927	6 958 296

Au cours de l'exercice 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 1 601 865 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et outillage 15%	97 936
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	25 408
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	331 105
Matériel de transport de personnes	952 935
Mobiliers et matériels de bureaux	30 598
Matériel informatique	163 883
TOTAL EN DT	1 601 865

A-3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2023, les immobilisations financières (en brut) ont atteint 35 590 628 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Titres de participation (*)	34 503 328	28 402 500
Emprunt obligataire BNA 2020	200 000	400 000
Emprunt obligataire ATB 2020	250 000	500 000
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	400 000	-
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	231 200
TOTAL BRUT EN DT	35 590 628	29 539 800
Provisions pour dépréciation	-	-
TOTAL NET EN DT	35 590 628	29 539 800

(*) Le tableau des titres de participation se présente comme suit au 31 décembre 2023 :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	300 000	10	3 000 000	16,67%
Green SICAR	900 000	10	9 000 000	90,00%
Union Internationale de Banques-UIB	1 213 546	15,660	19 003 828	3,51%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
TOTAL BRUT EN DT			34 503 328	
Provisions pour dépréciation			-	
TOTAL NET EN DT			34 503 328	

A-4 Stocks

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des stocks a atteint 112 874 812 DT, contre 71 166 970 DT au 31 décembre 2022. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-23	31 déc.-22
Stock Véhicules neufs	64 187 711	41 088 231
Stock Véhicules neufs en transit	48 056 118	29 264 799
Stock Pièces de rechange	486 558	447 535
Stock Lubrifiants	39 002	46 076
Stock Peintures	84 709	120 023
Stock Travaux en cours	49 783	258 670
TOTAL BRUT EN DT	112 903 881	71 225 334
Provision pour dépréciation (du stock de pièces de rechange)	-29 069	-58 364
TOTAL NET EN DT	112 874 812	71 166 970

A-5 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, le solde du compte « Clients et comptes rattachés » a atteint (en net) 15 648 300 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Clients Administrations publiques	3 289 723	1 992 575
Clients Sociétés	4 290 800	2 608 646
Clients Loueurs	1 493 090	775 141
Clients Particuliers	4 104 099	3 562 874
Client Sociétés du Groupe	629 650	444 822
Clients Ateliers & Magasins	754 699	408 864
Clients, Retenues de garantie	16 121	16 121
Clients, Effets à recevoir	1 070 118	5 315 717
Clients Douteux et litigieux	311 650	65 193
Clients, Chèques impayés	-	18 739
TOTAL BRUT EN DT	15 959 950	15 208 692
Provisions pour dépréciation (des créances douteuses)	-311 650	-65 193
TOTAL NET EN DT	15 648 300	15 143 499

A-6 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 644 383 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
État, TVA à récupérer	19 417	2 184
État, crédit de TVA	681 324	-
Charges constatées d'avance (*)	613 531	625 321
Produits à recevoir	29 413	18 085
Débiteurs divers	46 893	28 166
Fournisseurs, avances & acomptes	253 505	-
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
TOTAL EN DT	1 644 383	674 056

(*) Dont un montant de 457 902 DT au titre des agios sur effets escomptés.

A-7 Placements & autres actifs financiers

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 68 751 321 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Placements monétaires	67 650 000	88 150 000
Prêts à des sociétés du Groupe (*)	500 000	1 000 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	550 000	550 000
Intérêts courus	51 321	21 792
TOTAL EN DT	68 751 321	89 721 792

(*) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2 000 000 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS SARL, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT.

A-8 Liquidités & équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 683 648 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Banques (soldes créditeurs)	1 133 288	2 040 141
Chèques à l'encaissement	531 506	355 487
Effets à l'encaissement	17 854	213 037
Caisses dépenses	1 000	1 000
TOTAL EN DT	1 683 648	2 609 665

CP-1 Capital social

Le capital social n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2023 ; il s'élève à 18 000 000 DT et s'analyse comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT
MONTANT DU CAPITAL EN DT	18 000 000	18 000 000

CP-2 Réserves

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 14 800 000 DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Réserve légale	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	13 000 000	10 000 000
TOTAL EN DT	14 800 000	11 800 000

(*) La variation à la hausse de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2023 pour un montant total de 3 000 000 DT.

CP-3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à (108 551) DT et se décompose comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(500 000)	(500 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	108 551
TOTAL NET EN DT	108 551	108 551

CP-4 Résultats reportés

Au 31 décembre 2023, les résultats reportés totalisent 21 097 705 DT, contre 18 016 042 DT au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3 081 663 DT provenant de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 :

Rubrique	31 déc. 23	31 déc. 22
Bénéfices reportés (non répartis)	21 097 705	18 016 042
TOTAL EN DT	21 097 705	18 016 042

P-1 Provisions

Au 31 décembre 2023, les provisions à caractère de passif totalisent 1 273 511 DT et se ventilent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Provision pour indemnités de départ à la retraite	10 359	7 472
Provisions pour risques et charges	1 263 152	771 961
TOTAL EN DT	1 273 511	779 433

P-2 Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 153 504 934 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 802 206	523 680
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	-	1 275 457
Fournisseurs d'immobilisations locaux	4 063	2 163
Fournisseurs étrangers	149 782 580	134 046 053
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	916 085	446 940
TOTAL EN DT	153 504 934	136 294 293

P-3 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2023, les autres passifs courants totalisent 10 891 539 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	31 déc. 23	31 déc. 22
Provision pour congés à payer	319 130	265 821
Provision pour prime exceptionnelle	534 326	520 395
État, impôts et taxes	2 951 111	2 153 198
État, IS à payer	1 759 475	1 039 205
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 598 989	1 561 619
CNSS	279 382	263 957
Divers passifs courants	251 070	142 465
Produits constatés d'avance	938 163	631 700
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 782 236	1 397 998
Clients Sociétés, avances et acomptes	52 940	226 380
Créditeurs divers	342 978	45 721
Actionnaires, dividendes 2015 à payer	-	1 656
Actionnaires, dividendes 2016 à payer	-	1 656
Actionnaires, dividendes 2017 à payer	-	1 656
Actionnaires, dividendes 2018 à payer	1 711	1 711
Actionnaires, dividendes 2019 à payer	11 522	11 522
Actionnaires, dividendes 2020 à payer	13 146	13 146
Actionnaires, dividendes 2021 à payer	19 784	19 784
Actionnaires, dividendes 2022 à payer	35 576	-
TOTAL EN DT	10 891 539	8 299 590

VIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

R-1 Revenus

Les revenus sont passés de 330 890 465 DT en 2022 à 360 758 154 DT en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 29 867 689 DT (*environ +9%*) et se détaillant comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Ventes Véhicules neufs	295 637 214	287 938 469
Ventes Véhicules neufs populaires	49 931 664	31 276 023
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	5 586 812	3 896 010
Ventes Main-d'œuvre atelier	851 464	731 573
Ventes Pièces de rechange atelier	4 803 767	4 000 316
Ventes Travaux extérieurs atelier	40 561	21 941
Vente Garantie pièces de rechange	1 347 871	776 087
Vente Garantie main-d'œuvre	26 158	34 342
Vente Garantie travaux extérieurs	747 537	496 120
Ventes Pièces de rechange comptoir	1 558 728	1 483 366
Ventes Petites fournitures	4 208	28 449
Ventes Lubrifiants	80 056	76 043
Ventes Peintures	142 114	131 726
TOTAL EN DT	360 758 154	330 890 465

R-2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2023, les autres produits d'exploitation ont atteint 344 137 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Inscriptions 4 CV	46 163	37 990
Autres produits d'exploitation	730	850
Locations d'immeubles	297 244	333 244
Quotes-parts subventions d'investissement rapportées au résultat	-	75 000
TOTAL EN DT	344 137	447 084

R-3 Achats consommés

Au cours de l'exercice 2023, les achats consommés ont totalisé 307 573 233 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Variations des stocks	(41 678 547)	(34 585 827)
Travaux extérieurs	2 605 261	1 910 257
Achats approvisionnements consommés	307 927	278 643
Achats véhicules neufs	228 345 824	217 296 836
Achats véhicules neufs en transit	48 038 474	29 233 852
Frais accessoires d'achat	63 053 838	60 976 155
Achats accessoires VN	3 318	-
Achats lubrifiants	50 254	98 978
Achats peintures	93 106	144 153
Achats pièces de rechange locaux	1 389 729	1 152 815
Achats PR auprès des sociétés du groupe	5 364 049	4 828 652
TOTAL EN DT	307 573 233	281 334 514

R-4 Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2023, les charges de personnel ont atteint 4 187 654 DT et s'analysent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Salaires et compléments de salaires	3 181 712	2 923 622
Charges sociales	906 601	794 992
Autres charges de personnel	43 141	15 406
Provision pour congés à payer (variation)	53 310	69 822
Provision pour départ à la retraite (variation)	2 890	896
TOTAL EN DT	4 187 654	3 804 738

R-5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au cours de l'exercice 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes) ont totalisé 1 733 195 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 024 845	1 022 700
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	708 350	(190 885)
TOTAL EN DT	1 733 195	831 815

(*) Ci-dessous le détail des dotations aux provisions (nettes des reprises) :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
<i>Provisions pour dépréciation du stock pièces de rechange</i>	-	791
<i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	246 457	24 591
<i>Provisions pour risques et charges</i>	839 235	381 524
<i>Reprises sur provisions pour risques et charges</i>	(348 047)	(597 791)
<i>Reprises sur provision pour dépréciation des stocks</i>	(29 295)	-
TOTAL EN DT	708 350	(190 885)

R-6 Autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2023, les autres charges d'exploitation ont totalisé 7 808 414 DT et se décomposent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Loyers	73 829	42 475
Entretiens & réparations	231 677	151 221
Primes d'assurance	162 276	136 798
Services extérieurs	486 565	373 933
Honoraires & commissions	1 411 880	1 163 677
Publicités, publications & relations publiques	2 282 777	2 456 617
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	492 901	461 913
Impôts & taxes	1 091 031	1 015 704
Frais postaux & de télécommunications	18 520	12 661
Services bancaires & assimilés	1 444 458	624 948
Jetons de présence	112 500	112 500
TOTAL EN DT	7 808 414	6 552 447

R-7 Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2023, le solde cumulé des charges financières nettes s'élève à 1 479 418 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Intérêts bancaires	86 145	48 701
Intérêts sur mainlevée	29 797	13 015
Autres charges financières	(58)	(288)
Pertes de change	9 199	22 558
Gains de change	(12 449)	(46 471)
Intérêts des comptes courants bancaires	(267 654)	(351 177)
Intérêts sur effets escomptés	1 634 438	1 190 627
TOTAL EN DT	1 479 418	876 965

R-8 Produits des placements

Au cours de l'exercice 2023, les produits des placements ont atteint 7 489 284 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Intérêts sur placements	3 991 269	4 185 572
Produits des participations (dividendes...)	3 370 750	1 999 000
Intérêts sur prêts	42 377	43 390
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	84 888	177 736
TOTAL EN DT	7 489 284	6 405 698

R-9 Autres gains ordinaires

Au cours de l'exercice 2023, les autres gains ordinaires ont totalisé 679 708 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Profits sur cessions d'immobilisations	-	15 969
Produits sur éléments non récurrents (*)	678 838	-
Divers gains ordinaires	870	-
TOTAL EN DT	679 708	15 969

(*) Il s'agit d'un gain relatif à un jugement définitif de dédommagement en faveur de City Cars pour des véhicules endommagés lors des événements de janvier 2011.

R-10 Autres pertes ordinaires

Au cours de l'exercice 2023, les autres pertes ordinaires ont totalisé 269 270 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Pertes sur affaires contentieuses	11 757	48 179
Perte sur redressement fiscal	-	194 487
Autres pertes ordinaires	257 513	143 602
TOTAL EN DT	269 270	386 268

R-11 Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 16 101 609 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 23	Exercice clos le 31 déc. 22
Impôt sur les Sociétés	14 450 162	13 812 262
Contribution sociale de solidarité	1 651 447	1 578 544
TOTAL EN DT	16 101 609	15 390 806

IX- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est passé de 1,588 DT en 2022 à 1,673 DT en 2023, soit une augmentation de 5%.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net	30 118 490	28 581 663
Nombre d'actions (*)	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	1,673	1,588

(*) Le calcul du nombre d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22 août 07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23 févr. 10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16 avr. 10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29 nov. 12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29 nov. 12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30 mai 19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2023				18 000 000	

X- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

À la date d'arrêtée des comptes de l'exercice 2023, la Direction n'a identifié aucun événement susceptible d'avoir un impact sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

XI- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2023, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, au titre de ces transactions s'élève à 9 522 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2023, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2023 pour un montant, hors taxes, de 128 669 DT. Le solde à recevoir s'élève à 298 485 DT au 31 décembre 2023 ;

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2023, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT, hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, au titre de ces transactions s'élève à 17 852 DT ;
- La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de l'exercice 2023, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant, hors taxes, de 80 888 DT au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 259 416 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2022, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 979 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant total, hors taxes, de 5 379 607 DT. Au 31 décembre 2023, le solde de ce fournisseur d'exploitation s'élève à 3 325 DT ;
- Au cours de l'exercice 2023, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 2 498 750 DT au titre des dividendes de l'exercice 2022 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT hors taxes, selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS a conclu, le 1^{er} avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant, hors taxes, de 12 752 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2023. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 27 714 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 11 902 DT ;
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 694 830 DT, objet de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 105 074 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 196 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;

- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Odéon Immobilière un véhicule neuf pour un montant de 50 003 DT hors taxes, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 5 346 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 485 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Textile Retail Company (TRC) des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 321 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 2 848 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Astoria Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 794 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 482 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 390 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 466 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société ESSEYAHA des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 427 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 5 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 020 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 4 996 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société L'AFFICHETTE un véhicule neuf pour un montant de 117 230 DT hors taxes et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 13 790 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 1 078 DT ;
- La société L'AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2023, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 195 225 DT hors taxes. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 59 859 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société TAWASSOL GROUPE HOLDING des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 050 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 3 632 DT ;
- En mars 2019, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une convention portant sur le rachat par HBG Holding de 100 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 100 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;
- En février 2020, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant sur le rachat par HBG Holding de 200 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 200 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;

- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
- En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société CITY CARS a versé, en décembre 2023, à la société SYNERGIA Company une avance de 226 800 DT sur les prestations informatiques à fournir au cours de la période contractuelle.

XII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

Les rubriques suivantes de l'état de flux de trésorerie se détaillent comme suit :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stock Véhicules neufs	64 187 711	41 088 231	(23 099 480)
Stock Véhicules neufs en transit	48 056 118	29 264 799	(18 791 319)
Stock Pièces de rechange	486 558	447 535	(39 023)
Stock Lubrifiants	39 002	46 076	7 074
Stock Peintures	84 709	120 023	35 314
Stock Travaux en cours	49 783	258 670	208 887
Total	112 903 881	71 225 334	(41 678 547)

TR-2 Variations des créances clients

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients Administrations publiques	3 289 723	1 992 575	(1 297 148)
Clients Sociétés	4 290 800	2 608 646	(1 682 154)
Clients Loueurs	1 493 090	775 141	(717 949)
Clients Particuliers	4 104 099	3 562 874	(541 225)
Clients Groupe	629 650	444 822	(184 828)
Clients Atelier & Magasin	754 699	408 864	(345 835)
Clients, Retenues de garantie	16 121	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	1 070 118	5 315 717	4 245 599
Clients douteux et litigieux	311 650	65 193	(246 457)
Clients, chèques impayés	-	18 739	18 739
Total	15 959 950	15 208 692	(751 258)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
État, TVA à récupérer	19 417	2 184	(17 233)
État, crédit de TVA	681 324	-	(681 324)
Charges constatées d'avance	613 532	625 321	11 789
Produits à recevoir	29 413	18 085	(11 328)
Autres actifs courants	46 892	28 166	(18 726)
Fournisseurs, avances & acomptes	253 505	-	(253 505)
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
Total	1 644 383	674 056	(970 327)
Ajustement pour intérêts courus sur prêt bancaire	51 321	21 792	(29 529)
Total	1 695 704	695 848	(999 856)

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fourisseurs d'exploitation locaux	2 802 206	523 680	2 278 526
Fourisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	-	1 275 457	(1 275 457)
Fourisseurs étrangers	149 782 580	134 046 053	15 736 527
Fourisseurs locaux, factures non parvenues	916 085	446 940	469 145
Total	153 500 871	136 292 130	17 208 741

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour congé à payer	319 130	265 821	53 309
Provision pour prime exceptionnelle	534 326	520 395	13 931
État, impôts et taxes	2 951 111	2 153 198	797 913
État, IS à payer	1 759 475	1 039 205	720 270
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 598 989	1 561 619	37 370
CNSS	279 382	263 957	15 425
Divers passifs courants	251 070	142 465	108 605
Produits constatés d'avance	938 163	631 700	306 463
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 782 236	1 397 998	384 238
Clients Sociétés, avances et acomptes	52 940	226 380	(173 440)
Créditeurs divers	342 978	45 721	297 257
Actionnaires dividendes 2015 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2016 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2017 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	11 522	-
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	13 146	-
Actionnaires dividendes 2021 à payer	19 784	19 784	-
Actionnaires dividendes 2022 à payer	35 576	-	35 576
Total	10 891 539	8 299 590	2 591 949
Actionnaires dividendes à payer	(35 576)	(4 968)	(30 608)
Total	10 855 963	8 294 622	2 561 341

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite	10 359	7 472	2 887
Provisions pour risques et charges	1 263 152	771 961	491 191
Total	1 273 511	779 433	494 078
Ajustement provisions pour risques et charges	(1 263 152)	(771 961)	(491 191)
Total	10 359	7 472	2 887

TR-5 Trésorerie au début de la période

Désignation	31/12/2022
Banques créditrices	2 040 141
Chèques à l'encaissement	355 487
Effets à l'encaissement	213 037
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	88 150 000
Prêt société du Groupe	1 000 000
Total	91 759 665

TR-6 Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2023
Banques créditrices	1 133 288
Chèques à l'encaissement	531 506
Effets à l'encaissement	17 854
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	67 650 000
Prêt société du Groupe	500 000
Total	69 833 648

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2023	
	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Cessions 2023	Valeur Brute au 31/12/2023	Amort. Cumulé au 31/12/2022	Dotations 2023	Amort. Actifs. Cédés		Amort. Cumulé au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	653 270	1 500	-	654 770	629 680	20 878	-	650 558	4 212
<i>Total Immobilisations Incorporelles</i>	<i>653 270</i>	<i>1 500</i>	<i>-</i>	<i>654 770</i>	<i>629 680</i>	<i>20 878</i>	<i>-</i>	<i>650 558</i>	<i>4 212</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	954 862	73 742	-	1 028 604	446 210
Construction en dur - Le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	2 476 962	371 545	-	2 848 507	4 582 380
Construction légère - Le Kram	746 342	-	-	746 342	497 561	74 635	-	572 196	174 146
Matériel et outillage 15%	715 257	97 936	-	813 193	658 441	26 053	-	684 494	128 699
Matériel et outillage 10%	124 413	-	-	124 413	82 942	12 441	-	95 383	29 030
Agen., Aménagements et installations générales	267 344	25 408	-	292 752	238 923	10 263	-	249 186	43 566
Agen., Aménagements et installat. générales - Le Kram	853 184	331 105	-	1 184 289	302 378	100 950	-	403 328	780 961
Matériel de transport de personnes	1 286 700	952 935	-	2 239 635	837 833	229 423	-	1 067 256	1 172 379
Matériel de transport de biens	81 420	-	-	81 420	15 931	16 284	-	32 215	49 205
Mobiliers et matériels de bureaux	467 622	30 598	1 008	497 212	415 938	21 811	336	437 413	59 799
Matériel informatique	522 661	163 883	-	686 544	476 525	66 820	-	543 345	143 199
<i>Total Immobilisations Corporelles</i>	<i>19 958 496</i>	<i>1 601 865</i>	<i>1 008</i>	<i>21 559 353</i>	<i>6 958 296</i>	<i>1 003 967</i>	<i>336</i>	<i>7 961 927</i>	<i>13 597 426</i>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN DT	20 611 766	1 603 365	1 008	22 214 123	7 587 976	1 024 845	336	8 612 485	13 601 638

ANNEXE II

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT (en DT)	B	46 220 099
--	---	------------

I- RÉINTÉGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	5 460
. Cadeaux et frais de réception :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	110 113
. Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées en 2023	6 339
. Gains de change non réalisés en 2022	560 804
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
. Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
. Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
. Taxes sur les voyages	900
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	40 976

2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	64 677
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-

3 Provisions

. Provisions non déductibles :	-
* Provisions pour risques et charges	551 700
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	10 359
* Provisions pour créances douteuses	246 457

. Provisions déductibles :	
* Provisions pour créances douteuses	-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	15 753
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales	-
. Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées	-

5 Autres réintégrations :

* Assurance groupe	196 055
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	17 682
* Autres	258 198

TOTAL RÉINTÉGRATIONS (en DT)	2 085 473
-------------------------------------	------------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	-
Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	7 470
Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-
Reprises sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	60 511
. Autres déductions :	
* Gains de change non réalisés en 2022	568 672
* Pertes de change non réalisées en 2021	5 715

Résultat fiscal avant déduction des provisions	47 663 204
---	-------------------

. Provisions pour créances douteuses	-
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	-
. Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	-
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés	47 663 204
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

. Déduction des déficits reportés	-
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-

Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés	47 663 204
--	-------------------

<u>IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :</u>	-
. Dividendes et assimilés	3 370 750
. Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse	-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	6 278
<u>V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :</u>	-
<u>VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :</u>	-
<u>VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :</u>	44 286 176
Déduction pour réinvestissement exonéré	3 000 000

RÉSULTAT IMPÔSABLE (en DT)	B	41 286 176
Impôts sur les sociétés (35%)		14 450 162
Contribution sociale de solidarité à payer en 2023 (4%)		1 651 447
Crédit d'impôt 2022		459 007
Crédit CSS 2022		52 458
Acomptes provisionnels payés en 2023		7 526 159
Avance sur importation payée en 2023		-
Retenues à la source opérées en 2023		4 705 521
IS à payer en 2023		1 759 475
IS provisoire payé en 2023		2 509 196
Report IS 2023		749 721
CSS provisoire payée en 2023		1 684 671
Report CSS 2023		85 682

ANNEXE III

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023 (Exprimé en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	-	-				
Cautions définitives	359 695	359 695				
Cautions douanières	265 500	265 500				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>	56 349 086	56 349 086				
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</i>	18 968 600	18 968 600				
<i>g) ...</i>						
Total	75 942 881	75 942 881	-	-	-	-
2- Engagements recus						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>						
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) ...</i>						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
Total	-	-	-	-	-	-

Remarque - Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA en Corée du Sud.

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	10 000 000	-	18 016 042	28 581 663	76 506 256
Affectation du résultat 2022 (PV AGO du 22 juin 2023) :								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	28 581 663	(28 581 663)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Résultat 2023	-	-	-	-	-	-	30 118 490	30 118 490
Capitaux propres au 31/12/2023 (en DT)	18 000 000	1 800 000	108 551	13 000 000	-	21 097 705	30 118 490	84 124 746

ANNEXE V

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	361 102 291	Coût d'achat des marchandises vendues	307 573 233	Marge commerciale	53 529 058	50 003 035
Marge commerciale	53 529 058	Autres charges externes	6 717 382			
Total	53 529 058	Total	6 717 382	Valeur Ajoutée brute	46 811 676	44 466 292
Valeur Ajoutée brute	46 811 676	Impôts et taxes	1 091 031			
		Charges de personnel	4 187 654			
		Total	5 278 685	Excédent Brut d'Exploitation	41 532 991	39 645 850
Excédent Brut d'Exploitation	41 532 991	Autres charges ordinaires	269 270			
Autres produits ordinaires	679 708	Charges financières nettes	1 479 418			
Produits des placements	7 489 283	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 733 195			
Transferts et reprises de charges		Impôts sur le résultat	16 101 609			
Total	49 701 982	Total	19 583 492	Résultat des activités ordinaires	30 118 490	28 581 663
Résultat des activités ordinaires	30 118 490	Résultat des activités ordinaires	30 118 490			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	30 118 490	Total	30 118 490	Résultat net après modifications comptables	30 118 490	28 581 663

CITY CARS S.A.
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 84.124.746 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 30.118.490 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 360.758.154 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note VIII-R1 des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 112.874.812 DT au 31 décembre 2023 et ils représentent environ 45% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note V des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, LE 10 MAI 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET
DE MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, *Associé***

**P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, *Associé***

CITY CARS S.A.
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2023, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 12.752 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2023.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2023, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 128.669 DT (hors TVA).

- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 1.694.830 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
- Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 222.180 DT (hors TVA) ;
 - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 49.136 DT (hors TVA) ;
 - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 161.070 DT (hors TVA) ;
 - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 177.420 DT (hors TVA) ;
 - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 190.770 DT (hors TVA) ;
 - Stockage de véhicules neufs pour un montant de 820.786 DT (hors TVA) ; et
 - Ventes de carburant pour un montant de 73.468 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes de biens et services, s'élève à 105.074 DT au 31 décembre 2023.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2023.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2023.
- 8) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant total de 5.379.607 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur de pièces de rechange s'élève à 3.325 DT au 31 décembre 2023.
- 9) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 11) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2023, un solde débiteur de 500.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 80.888 DT (hors TVA).

- 12) La société L’AFFICHETTE (société apparentée) a facturé à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 195.225 DT (hors TVA).
- 13) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d’un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la société TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l’activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n’a été facturée par la société TIS à CITY CARS S.A. au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2023.

- 14) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une convention portant option de rachat par cette dernière d’un premier lot de 100.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce premier lot de 100.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d’acquisition majoré d’un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.
- 15) En février 2020, CITY CARS S.A. a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant option de rachat par cette dernière d’un deuxième lot de 200.000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding de ce deuxième lot de 200.000 actions détenues par CITY CARS S.A. dans le capital de la société apparentée « AL HIDAYA Agricole », est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d’acquisition majoré d’un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties.
- 16) En décembre 2023, CITY CARS S.A. a signé avec la société « SYNERGIA Company » une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS S.A. le droit d’utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d’un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l’exécution de cette convention, CITY CARS S.A. a versé à la société « SYNERGIA Company » une avance de 226.800 DT sur les prestations de services à fournir durant la période couverte par cette convention.

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l’article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l’exercice 2023 a été fixé, par le Conseil d’Administration dans sa réunion en date du 25 avril 2024, à quatre salaires mensuels).

Le Directeur Général bénéficie, en outre, de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;

- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2023 pour un montant brut de 112.500 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2022.

2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2023, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	488.921	-
Charges sociales légales	174.479	-
Avantages en nature	9.648	-
Jetons de présence	-	112.500
Total en DT	673.048	112.500

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

TUNIS, LE 10 MAI 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET
DE MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, Associé

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

Le groupe CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 mai 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

GROUPE CITY CARS

BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 décembre 2023

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc.-23	31-déc.-22
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	670 599	669 099
Moins : amortissements		666 387	644 872
		4 212	24 227
Immobilisations corporelles	A - 2	32 410 704	30 796 768
Moins : amortissements		10 123 712	8 718 137
		22 286 992	22 078 631
Immobilisations financières	A - 3	32 208 766	26 204 647
Moins : provisions		-	-
		32 208 766	26 204 647
Total des actifs immobilisés		54 499 970	48 307 505
Autres actifs non courants	A - 4	548 709	273 489
Moins : résorption		198 957	198 957
		349 752	74 532
Total des actifs non courants		54 849 722	48 382 037
Actifs courants			
Stocks	A - 5	123 985 047	80 537 461
Moins : provisions		701 784	566 322
		123 283 263	79 971 139
Clients et comptes rattachés	A - 6	21 464 923	18 071 893
Moins : provisions		1 248 373	75 088
		20 216 550	17 996 805
Autres actifs courants	A - 7	1 470 974	777 689
Placements & autres actifs financiers	A - 8	70 291 520	90 760 840
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 9	3 123 455	4 084 545
Total des actifs courants		218 385 762	193 591 018
TOTAL DES ACTIFS		273 235 484	241 973 055

GROUPE CITY CARS**BILAN CONSOLIDE**

Arrêté au 31 décembre 2023

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-23	31-déc.-22
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves consolidées		43 661 832	35 830 270
Autres capitaux propres	CP - 2	108 551	108 551
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		61 770 383	53 938 821
Résultat de l'exercice consolidé		31 718 596	30 325 763
Total capitaux propres avant affectation du résultat		93 488 979	84 264 584
Intérêt des minoritaires	CP - 3	1 036 822	1 027 053
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	P - 1	1 083 742	1 805 450
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 2	1 354 969	852 259
<i>Total des passifs non courants</i>		2 438 711	2 657 709
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 3	155 608 956	136 472 827
Autres passifs courants	P - 4	10 718 922	8 374 198
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 5	9 943 094	9 176 684
<i>Total des passifs courants</i>		176 270 972	154 023 709
Total des passifs		178 709 683	156 681 418
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		273 235 484	241 973 055

GROUPE CITY CARS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE - MODELE AUTORISE

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31-déc.-23	31-déc.-22
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	375 037 265	343 102 459
Autres produits d'exploitation	R - 2	141 353	244 500
<i>Total des produits d'exploitation</i>		375 178 618	343 346 959
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommés	R - 3	312 628 096	285 984 503
Charges de personnel	R - 4	5 286 100	4 741 711
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	3 235 996	1 380 263
Autres charges d'exploitation	R - 6	8 270 426	6 926 576
<i>Total des charges d'exploitation</i>		329 420 618	299 033 053
Résultat d'exploitation		45 758 000	44 313 906
Charges financières nettes	R - 7	2 594 765	1 665 129
Produits des placements	R - 8	5 181 845	4 443 355
Autres gains ordinaires	R - 9	678 838	28 289
Autres pertes ordinaires	R - 10	278 119	392 636
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		48 745 799	46 727 785
Impôt sur les bénéfices	R - 11	17 010 385	16 386 334
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		31 735 414	30 341 451
Eléments extraordinaires		-	-
Parts des Minoritaires		16 818	15 688
Résultat net de l'exercice consolidé		31 718 596	30 325 763
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		31 718 596	30 325 763

GROUPE CITY CARS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - MODELE AUTORISE

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-23	31-déc.-22
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net		31 718 596	30 325 763
Ajustements pour :			
* Part revenant aux intérêts minoritaires		16 818	15 688
* Dotation aux amortissements et aux provisions		3 235 996	1 380 262
* Quote part subvention d'investissement		-	(75 000)
* Résorption des frais préliminaires		-	-
* Variation des :			
Stocks	TR-1	(43 447 586)	(37 178 410)
Créances	TR-2	(3 393 030)	(4 741 044)
Autres actifs	TR-3	(999 185)	200 969
Fournisseurs et autres dettes	TR-4	21 443 374	30 992 570
Intérêts courus	TR-5	(1 664)	959
* Incidences des variations des taux de change		(562 334)	(555 089)
* Plus ou moins-value de cession		-	(15 969)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		8 010 985	20 350 699
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(1 610 155)	(587 021)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		(1 500)	(5 106)
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles		672	190 000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières		(6 554 118)	(19 259 598)
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières		550 000	1 570 010
Encaissement provenant des subventions d'investissements		-	-
Acquisition de filiales nette de la trésorerie		-	-
Sortie de filiales nette de la trésorerie		-	(2 099 940)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(7 615 101)	(20 191 655)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions		(22 465 674)	(22 481 216)
Encaissement provenant des subventions		-	-
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts		(3 153 634)	(1 224 789)
Encaissement provenant d'emprunt		3 200 000	3 300 000
CCA financement (variation)		-	-
Décaissements affectés à des modifications comptables		-	-
Rachat actions propres		-	333 646
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(22 419 308)	(20 072 359)
<i>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i>		562 334	555 089
<i>Variation de trésorerie</i>		(21 461 090)	(19 358 226)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	TR-6	94 234 545	113 592 771
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	TR-7	72 773 455	94 234 545

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien)

I – PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe est composé de trois sociétés : « CITY CARS », « CITY CARS GROS », « LOGISTIC CARS », et « GREEN SICAR ».

L'activité principale du groupe est l'importation, l'exportation, services, lavage, stockage, la commercialisation de tout véhicule de transport, pièce de rechange, accessoires, ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion et en général tout produit accessoire aux dits véhicule principalement de marque KIA.

✓ La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007 et régie par le code des sociétés commerciales.

✓ Le capital social de la société est de 18.000.000 dinars divisé en 18.000.000 actions de un (1) dinar chacune intégralement souscrites et intégralement libérées.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules.

✓ La société **CITY CARS GROS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2010 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 1.000.000 dinars divisé en 10.000 parts sociales de 100 dinars chacune, détenu à concurrence de 99.95 % par la société City Cars.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules.

✓ La société **LOGISTIC CARS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2016 et régie par le code des sociétés commerciales et par le code d'incitations aux investissements.

Le capital social de la société au 31/12/2016 est de 2.000.000 TND divisé en 20.000 parts sociales de 100 TND de nominal chacune intégralement libérées souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :

- CITY CARS, quinze mille (15.000) parts sociales soit 75% ; et
- CITY CARS GROS, cinq mille (5.000) parts sociales soit 25%.

La société a pour objet l'entretien mécanique auto, tôlerie, peintures auto, lavage, stockage et graissage sans distribution de carburant.

✓ La société **GREEN SICAR** est une société anonyme de droit Tunisien créée en Mars 2021 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 10.000.000 dinars divisés en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, détenu à concurrence de 90 % par la société City Cars.

La société a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers en vue de la rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement se des fonds propres des entreprises.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

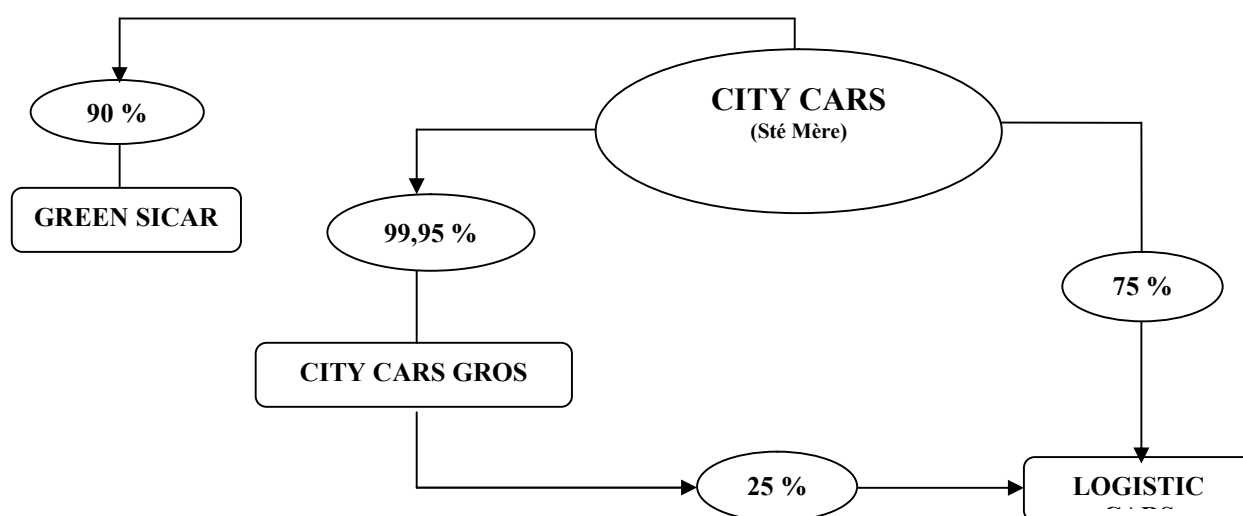
Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe est présenté au niveau du schéma suivant :



II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société du groupe et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CITY CARS GROS soit détenu par deux principaux associés : CITY CARS (99,95%) et L'ETAT TUNISIEN (0,05%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère CITY CARS S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CITY CARS GROS.

Société	2022			2023		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
CITY CARS SA	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
CITY CARS GROS SARL	99,95%	Filiale	IG	99,95%	Filiale	IG
LOGISTIC CARS SARL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG
GREEN SICAR	85,71%	Filiale	IG	90%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère CITY CARS et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- Cumul arithmétique des comptes individuels,
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées
- b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Écart d'acquisition

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe.

II. 2. 6. Écart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

Aucun écart de conversion positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe, vu que les trois sociétés sont établies en Tunisie et leurs comptes sont exprimés en dinars tunisiens.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- Convention de la permanence des méthodes,
- Convention de la périodicité,
- Convention de prudence,
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

• Construction en dur	5%
• Construction légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux

propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2

II. 3. 3. Stocks

Les stocks du groupe sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires et services. Le groupe utilise pour la comptabilisation des stocks la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks sauf pour la société LOGISTIC CARS qui utilise la méthode de l'inventaire intermittent.

Le coût d'acquisition des stocks du groupe comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 6. Revenus

Les produits du groupe sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange, des réparations et des services. Ils sont enregistrés en hors TVA et comptabilisés quotidiennement dès leur réalisation.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III- Notes relatives aux postes du bilan consolidé :

A – 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 4.212 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Logiciels Informatiques	670 599	669 099
Amortissement Logiciels Informatiques	(666 387)	(644 872)
TOTAL NET	4 212	24 227

A – 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles ont atteint en brut 32.410.704 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Terrain	9 541 632	9 541 632
Construction en dur	13 727 337	13 727 337
Construction légère	1 036 920	1 036 920
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
Matériel et Outillage 15%	886 497	785 666
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agen, Aménagement, Installations, Générales	626 605	599 235
Agen, Aménagements, Install, Générales Le Kram	1 184 289	853 184
Matériel de Transport de personnes	2 264 027	1 311 092
Matériel de Transport de biens	124 588	124 588
Mobiliers et Matériels de Bureau	554 176	519 531
Matériel Informatique	865 406	698 357
TOTAL BRUT	32 410 704	30 796 768

Au 31 décembre 2023, les amortissements cumulés de ces immobilisations ont atteint 10.123.712 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Amt Construction en dur	4 370 149	3 683 782
Amt Construction légère	712 641	608 950
Amt Construction sur sol d'autrui	1 028 603	954 861
Amt Matériel et Outillage 15%	731 518	696 141
Amt Matériel et Outillage 10%	95 383	82 941
Amt Agencement, Aména. Installations, Générales	403 943	360 472
Amt Agen, Aména, Install, Générales Le Kram	403 328	302 378
Amt Matériel de Transport de personnes	1 093 235	863 813
Amt Matériel de Transport de biens	75 384	59 100
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	486 339	458 537
Amt Matériel Informatique	723 189	647 162
TOTAL BRUT	10 123 712	8 718 137

Au 31 décembre 2023, les acquisitions en immobilisations ont atteint 1.614.944 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	100 832
Agen, Aménagement, Installations, Générales	27 370
Agen, Aménagements, Install, Générales Le Kram	331 105
Matériel de Transport de personnes	952 935
Mobiliers et Matériels de Bureau	35 653
Matériel Informatique	167 049
TOTAL	1 614 944

A – 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2023, les immobilisations financières ont atteint 32.208.766 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Emprunt obligataire BNA 2020	200 000	400 000
Emprunt obligataire ATB 2020	250 000	500 000
Emprunt obligataire CFE 2023	400 000	-
Prêts aux personnels	348 838	395 548
Titres de participation	31 003 828	24 902 999
TOTAL BRUT	32 208 766	26 204 647

A - 4 Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2023, les autres actifs non courants ont atteint 349.752 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Actifs d'impôt différé	349 752	74 532
Frais préliminaires	365	365
Charges à répartir	198 592	198 592
Résorption des frais préliminaires	(365)	(365)
Résorption des charges à répartir	(198 592)	(198 592)
TOTAL NET	349 752	74 532

A - 5 Stocks

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des stocks a atteint un montant de 123.283.263 dinars, contre 79.971.139 dinars au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Stock véhicules neufs	64 187 711	41 088 231
Stock véhicules neufs en transit	48 056 118	29 264 799
Stock pièces de rechange en transit	880 746	121 855
Stock pièces de rechange	10 679 420	9 630 782
Stock lubrifiants	39 002	46 076
Stock peintures	84 709	120 024
Stock produits et fournitures de lavage	7 559	7 024
Stock des travaux en cours	49 782	258 670
TOTAL BRUT	123 985 047	80 537 461
Total Provisions pour dépréciation des stocks	701 784	566 322
TOTAL NET	123 283 263	79 971 139

A – 6 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, le solde du compte clients et comptes rattachés a atteint en net, 20.216.550 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Clients, Administrations publiques	3 289 723	1 992 576
Clients, Sociétés	4 354 555	2 620 678
Clients, Loueurs	1 493 090	775 141
Clients, Particuliers	4 104 099	3 562 873
Clients, Atelier & Magasin	754 699	408 864
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaire et agents KIA	4 240 837	2 231 236
Clients, Retenue de garantie	16 121	16 121
Clients, Effets à recevoir	1 336 409	5 706 327
Clients, Personnels effets à recevoir	627 017	674 146
Clients, douteux et litigieux	1 248 373	65 193
Clients, chèques impayés	-	18 738
TOTAL BRUT	21 464 923	18 071 893
Provisions pour créances douteuses	1 248 373	75 088
TOTAL NET	20 216 550	17 996 805

A - 7 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2023, Cette rubrique a totalisé 1.470.974 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Etat, TVA déductible	24 988	2 845
Charges constatées d'avance	735 423	723 251
Produits à recevoir	409 867	23 127
Caution douanière	28 166	28 166
Autre actif courant	18 725	-
	253	
Fournisseurs. Avances & acomptes	305	-
Fournisseurs créance pour emballage	300	300
TOTAL	1 470 974	777 689

A - 8 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2023. Ils se sont élevés à 70.291.520 dinars contre 90.760.840 dinars au 31 Décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Placements monétaires	69 650 000	89 950 000
Prêt société du groupe	-	200 000
Échéance à moins d'un an sur obligations	590 199	589 048
Intérêts courus sur obligations	51 321	21 792
TOTAL	70 291 520	90 760 840

A - 9 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2023. Ils ont atteint 3.123.455 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Banques créditrices	1 636 077	2 452 653
Chèques à l'encaissement	586 503	407 798
Effets à l'encaissement	898 911	1 222 025
Caisse dépenses	1 964	2 069
TOTAL	3 123 455	4 084 545

CP – 1 Capital social

Le capital social du groupe est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'un (1) dinar chacune.

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Capital social	18 000 000	18 000 000
TOTAL	18 000 000	18 000 000

CP – 2 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2023, les autres capitaux propres ont atteint 108.551 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Subvention d'investissement	500 000	500 000
Actions propres	108 551	108 551
Amortissement subvention d'investissement	(500 000)	(500 000)
TOTAL NET	108 551	108 551

CP – 3 Intérêts des minoritaires

Au 31 décembre 2023, les intérêts des minoritaires ont atteint 1.036.822 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Intérêt des minoritaires dans les réserves	1 020 004	1 011 365
Intérêt des minoritaires dans le résultat	16 818	15 688
TOTAL	1 036 822	1 027 053

P – 1 Emprunts

Au 31 décembre 2023, Cette rubrique totalise 1.083.742 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Emprunt moyen terme BT	1 083 742	1 734 021
Emprunt moyen terme UIB	-	71 429
TOTAL	1 083 742	1 805 450

P - 2 Provisions

Au 31 décembre 2023, Cette rubrique a totalisé 1.354.969 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Provision pour départ à la retraite	10 359	7 470
Provisions pour risques et charges	1 344 610	844 790
Provisions pour litiges	-	-
TOTAL	1 354 969	852 259

P – 3 Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, les dettes envers les fournisseurs ont atteint 155.608.956 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 228 160	726 701
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	1 275 457
Fournisseurs d'immobilisations locaux	12 639	10 737
Fournisseurs d'immobilisations retenue de garantie	27 933	27 933
Fournisseurs étrangers	151 383 840	134 169 826
Fournisseurs locaux factures non parvenues	956 384	262 173
TOTAL	155 608 956	136 472 827

P – 4 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2023, les autres passifs courants ont atteint 10.718.922 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Provision pour congé à payer	361 174	299 053
Provision pour prime exceptionnelle	534 326	520 395
Etat, impôts et taxes	2 303 538	1 715 244
Etat, IS à payer	1 889 454	1 291 252
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	1 779 395	1 721 734
CNSS	344 735	317 299
Autres passifs courants	269 977	153 540
Produits constatés d'avance	944 830	634 451
Clients, Particuliers avances	1 782 236	1 397 997
Clients, Sociétés avances	52 940	226 380
Créditeurs divers	374 578	45 722
Actionnaires dividendes 2015 à payer	-	1 656
Actionnaires dividendes 2016 à payer	-	1 656
Actionnaires dividendes 2017 à payer	-	1 656
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	11 522
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	13 146
Actionnaires dividendes 2021 à payer	19 784	19 784
Actionnaires dividendes 2022 à payer	35 576	-
TOTAL	10 718 922	8 374 198

P - 5 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2023, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 9.943.094 dinars.

Rubriques	31-déc.-23	31-déc.-22
Échéance à moins d'un an sur emprunt BT	650 280	939 074
Échéance à moins d'un an sur emprunt UIB	142 583	285 714
Intérêts courus sur emprunt BNA	231	1 895
Concours bancaires courants	9 150 000	7 950 000
TOTAL	9 943 094	9 176 684

IV- Notes relatives aux postes de l'état de résultat consolidé :

R - 1 Revenus

Les revenus se sont élevés en 2023 à 375.037.265 dinars contre 343.102.459 dinars en 2022.

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Ventes véhicules neufs	295 637 214	287 938 469
Ventes véhicules neufs populaire	49 931 664	31 276 023
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	5 586 812	3 896 010
Ventes Main d'œuvre atelier	851 288	731 290
Ventes Pièces de rechange atelier	4 803 767	4 000 316
Ventes travaux extérieurs atelier	40 561	21 941
Vente garantie pièces de rechange	1 347 871	776 087
Vente garantie main d'œuvre	26 158	34 342
Vente garantie travaux extérieurs	747 537	496 120
Ventes pièces de rechange comptoir	15 826 726	13 694 102
Ventes petites fournitures	4 208	28 437
Ventes lubrifiant	79 893	75 827
Ventes carburant	-	427
Ventes peintures	142 114	131 590
Ventes prestation de services stockage	11 452	1 478
TOTAL	375 037 265	343 102 459

R – 2 Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2023, les autres produits d'exploitation ont atteint 141.353 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Inscriptions 4 CV	46 163	37 990
Autres produits d'exploitation	730	1 050
Location d'Immeuble	94 460	130 460
Quote-part subvention d'investissement	-	75 000
TOTAL	141 353	244 500

R - 3 Achats consommés

Au 31 décembre 2023, les achats consommés ont atteint 312.628.096 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Variation de stock	(43 447 586)	(38 493 687)
Travaux extérieurs	760 232	596 787
Achats approvisionnements consommés	455 437	441 413
Achats véhicules neufs	228 345 824	217 296 836
Achats véhicules neufs en transit	48 038 474	29 233 852
Frais accessoires d'achat	67 408 345	65 567 953
Achats accessoires VN	3 319	-
Achats lubrifiants	48 150	98 978
Achats carburants	62 212	57 047
Achats peintures	93 106	144 153
Achats pièces de rechange locaux	2 391 935	3 247 815
Achats pièces de rechange étrangers en transit	880 746	121 855
Achats pièces de rechange étrangers	7 587 902	7 671 500
Total	312 628 096	285 984 503

R – 4 Charges de personnel

Au 31 décembre 2023, les charges de personnel ont atteint 5.286.100 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Salaires et compléments de salaires	4 075 182	3 692 502
Charges sociales	1 083 047	946 151
Autres charges de personnel	62 860	20 656
Provision pour congés à payer	62 121	81 506
Provision pour départ à la retraite	2 890	896
Total	5 286 100	4 741 711

R – 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 31 décembre 2023, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont atteint 3.235.996 dinars.

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Dotations aux amortissements	1 427 428	1 446 133
Dotations aux provisions nettes (*)	1 808 568	(65 871)
Total	3 235 996	1 380 262

(*) Ci-dessous le détail des provisions nettes :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange	135 463	101 654
Provision pour dépréciation des créances clients	1 178 694	34 486
Provisions pour risques et charges	847 867	395 780
Reprise sur provision pour risques et charges	(348 047)	(597 791)
Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	(5 410)	-
Total	1 808 568	(65 871)

R – 6 Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2023, les autres charges d'exploitation ont atteint 8.270.426 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Loyers	74 557	42 475
Entretiens & réparations	235 682	159 043
Assurances	191 871	164 603
Services extérieurs	682 604	542 998
Honoraires & commissions	1 446 996	1 213 073
Publicité, publications, relations publiques	2 282 980	2 456 802
Transport, déplacement & Missions	533 361	488 286
Impôts & taxes	1 191 580	1 092 259
Frais postaux & Telecom	28 568	19 434
Services bancaires & assimilés	1 489 727	635 103
Jetons de présence	112 500	112 500
Total	8 270 426	6 926 576

R – 7 Charges financières nettes

Au 31 décembre 2023, les charges financières nettes ont atteint 2.594.765 dinars.

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Intérêts bancaires	105 252	62 857
Intérêts sur main levée	29 796	13 015
Intérêts sur emprunts bancaire	1 115 191	784 985
Autres charges financières	(58)	(345)
Pertes de change	8 601	22 913
Gains de change	(12 449)	(46 829)
Intérêts des comptes courants	(286 006)	(362 095)
Intérêts sur effets escomptés	1 634 438	1 190 628
Total	2 594 765	1 665 129

R – 8 Produits des placements

Au 31 décembre 2023, les produits des placements ont atteint 5.181.845 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Intérêts sur placements	5 124 318	4 375 940
Revenus des autres créances	53 527	51 235
Intérêts des comptes courant société du groupe	4 000	16 180
Total	5 181 845	4 443 355

R - 9 Autres gains ordinaires

Au 31 décembre 2023, les autres gains ordinaires ont atteint 678.838 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Produit net sur cession d'immobilisation	-	15 969
Produits sur éléments non récurrents	678 838	-
Autres gains ordinaires	-	12 320
Total	678 838	28 289

R – 10 Autres pertes ordinaires

Au 31 décembre 2023, les autres pertes ordinaires ont atteint une valeur de 278.119 dinars :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Perte suite affaires contentieuses	11 757	48 179
Autres pertes ordinaires	266 362	344 457
Total	278 119	392 636

R - 11 Impôts sur les bénéfices

Au 31 décembre 2023, l'impôt sur les bénéfices ont atteint 17.010.385 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc-23	Exercice clos le 31-déc-22
Impôt sur les sociétés	15 176 248	14 647 675
Contribution sociale de solidarité	1 834 137	1 738 659
Total	17 010 385	16 386 334

V- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

- À la date d'arrêté des comptes consolidés de l'exercice 2023, la Direction n'a identifié aucun événement susceptible d'avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

VI- Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stock véhicules neufs	64 187 711	41 088 231	(23 099 480)
Stock véhicules neufs en transit	48 056 118	29 264 799	(18 791 319)
Stock pièces de rechange en transit	880 746	121 855	(758 891)
Stock pièces de rechange	10 679 420	9 630 782	(1 048 638)
Stock lubrifiants	39 002	46 076	7 074
Stock peintures	84 709	120 024	35 315
Stock produits et fournitures de lavage	7 559	7 024	(535)
Stock des travaux en cours	49 782	258 670	208 888
Total	123 985 047	80 537 461	(43 447 586)

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients, Administrations publiques	3 289 723	1 992 576	(1 297 147)
Clients, Sociétés	4 354 555	2 620 678	(1 733 877)
Clients, Loueurs	1 493 090	775 141	(717 949)
Clients, Particuliers	4 104 099	3 562 873	(541 226)
Clients, Atelier & Magasin	754 699	408 864	(345 835)
Clients, Revendeurs, Sous conc.et agents KIA	4 240 837	2 231 236	(2 009 600)
Clients, Retenue de garantie	16 121	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	1 336 409	5 706 327	4 369 918
Clients, Personnels effets à recevoir	627 017	674 146	47 129
Clients, douteux et litigieux	1 248 373	65 193	(1 183 180)
Clients, chèques impayés	-	18 738	18 738
Total	21 464 923	18 071 893	(3 393 030)

TR-3-1 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Etat, TVA déductible	24 988	2 845	(22 143)
Charges constatées d'avance	735 423	723 251	(12 172)
Produits à recevoir	409 867	23 127	(386 740)
Caution douanière	28 166	28 166	-
Autre actif courant	18 725	-	(18 725)
Fournisseurs. Avances & acomptes	253 505	-	(253 505)
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Total	1 470 974	777 689	(693 285)

TR-3.2 **Variations des autres actifs non courants**

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Actifs d'impôt différé	349 752	74 532	(275 220)
Frais préliminaires	365	365	-
Charges à répartir	198 592	198 592	-
Total	548 710	273 489	(275 221)

TR-3.3 **Variations des autres actifs financiers**

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Échéance à moins d'un an sur obligations	590 199	589 048	(1 151)
Intérêts courus sur obligations	51 321	21 792	(29 529)
Total	641 520	610 840	(30 679)

TR-4.1 **Variations des dettes fournisseurs**

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 228 160	726 701	2 501 459
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	1 275 457	(1 275 457)
Fournisseurs étrangers	151 383 840	134 169 826	17 214 014
Fournisseurs locaux factures non parvenues	956 384	262 173	694 211
Total	155 568 384	136 434 157	19 134 228

TR-4.2 **Variations des autres passifs courants**

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour congé à payer	361 174	299 053	62 121
Provision pour prime exceptionnelle	534 326	520 395	13 931
Etat, impôts et taxes	2 303 538	1 715 244	588 294
Etat, IS à payer	1 889 454	1 291 252	598 202
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	1 779 395	1 721 734	57 661
CNSS	344 735	317 299	27 436
Autres passifs courants	269 977	153 540	116 437
Produits constatés d'avance	944 830	634 451	310 379
Clients, Particuliers avances	1 782 236	1 397 997	384 239
Clients, Sociétés avances	52 940	226 380	(173 440)
Créditeurs divers	374 578	45 722	328 856
Actionnaires dividendes 2015 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2016 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2017 à payer	-	1 656	(1 656)
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	11 522	-
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	13 146	-
Actionnaires dividendes 2021 à payer	19 784	19 784	-
Actionnaires dividendes 2022 à payer	35 576	-	35 576
Total	10 718 921	8 374 198	2 344 722
Ajustement pour dividendes à payer	(35 576)	-	(35 576)
Total	10 683 345	8 374 198	2 309 146

TR-5 Variation des intérêts courus

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>Variation</u>
Intérêts courus sur emprunt BNA	231	1 895	(1 664)
Total	231	1 895	(1 664)

TR-6 Trésorerie début de période

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2022</u>
Banques créditrices	2 452 653
Chèques à l'encaissement	407 798
Effets à l'encaissement	1 222 025
Caisse dépenses	2 069
Placements monétaires	90 150 000
Total	94 234 545

TR-7 Trésorerie à la fin de la période

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques créditrices	1 636 077
Chèques à l'encaissement	586 503
Effets à l'encaissement	898 911
Caisse dépenses	1 964
Placements monétaires	69 650 000
Total	72 773 455

VII- Note relative aux transactions avec les parties liées :

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2023, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, au titre de ces transactions s'élève à 9 522 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2023, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2023 pour un montant, hors taxes, de 128 669 DT. Le solde à recevoir s'élève à 298 485 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2023, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT, hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, au titre de ces transactions s'élève à 17 852 DT ;
- La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de

l'exercice 2023, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant, hors taxes, de 80 888 DT au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 259 416 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT ;

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2022, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 979 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant total, hors taxes, de 5 379 607 DT. Au 31 décembre 2023, le solde de ce fournisseur d'exploitation s'élève à 3 325 DT ;
- Au cours de l'exercice 2023, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 2 498 750 DT au titre des dividendes de l'exercice 2022 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT hors taxes, selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS a conclu, le 1^{er} avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant, hors taxes, de 12 752 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2023. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 27 714 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 11 902 DT ;
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 694 830 DT, objet de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 105 074 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 196 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Odéon Immobilière un véhicule neuf pour un montant de 50 003 DT hors taxes, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 5 346 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 485 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2023 ;

- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Textile Retail Company (TRC) des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 321 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 2 848 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société Astoria Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 794 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 482 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 390 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 466 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société ESSEYAHA des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 427 DT hors taxes et des pièces de rechanges pour un montant de 5 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 020 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 4 996 DT ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société L'AFFICHETTE un véhicule neuf pour un montant de 117 230 DT hors taxes et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 13 790 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 1 078 DT ;
- La société L'AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2023, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 195 225 DT hors taxes. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 59 859 DT au 31 décembre 2023 ;
- La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2023, à la société TAWASSOL GROUPE HOLDING des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 050 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2023, s'élève à 3 632 DT ;
- En mars 2019, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une convention portant sur le rachat par HBG Holding de 100 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 100 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;
- En février 2020, la société CITY CARS a signé avec la société HBG Holding une autre convention portant sur le rachat par HBG Holding de 200 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune. Le rachat par la société HBG Holding desdites 200 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2026, et ce, moyennant le paiement du prix d'acquisition majoré d'un taux de rendement annuel convenu entre les deux parties ;
- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
- En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société CITY CARS a versé, en décembre 2023, à la société SYNERGIA Company une avance de 226 800 DT sur les prestations informatiques à fournir au cours de la période contractuelle.

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2023**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS					
	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2023	Amort. Cumulé au 31/12/2022	Dotation au 31/12/2023	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	669 099	1 500	-	670 599	644 872	21 516	-	666 387	4 212
Total Immobilisations Incorporelles	669 099	1 500	-	670 599	644 872	21 516	-	666 387	4 212
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	9 541 632	-	-	9 541 632	-	-	-	-	9 541 632
Construction en dur	13 727 337	-	-	13 727 337	3 683 782	686 367	-	4 370 149	9 357 188
Construction légère	1 036 920	-	-	1 036 920	608 950	103 692	-	712 642	324 278
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	954 861	73 742	-	1 028 603	446 211
Matériel et Outillage 15%	785 665	100 832	-	886 497	696 141	35 377	-	731 518	154 979
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	82 941	12 441	-	95 383	29 030
Agen, Aména, Install, Générales	331 891	1 962	-	333 853	121 549	33 209	-	154 757	179 096
Agen, Aména, Install, Générales Tunis	267 344	25 408	-	292 752	238 923	10 263	-	249 186	43 566
Agen, Aména, Install, Générales le kram	853 184	331 105	-	1 184 289	302 378	100 950	-	403 328	780 961
Matériel de Transport de personnes	1 311 092	952 935	-	2 264 027	863 813	229 422	-	1 093 235	1 170 792
Matériel de Transport de biens	124 588	-	-	124 588	59 100	16 284	-	75 384	49 204
Mobiliers et Matériels de Bureau	519 531	35 653	1 008	554 176	458 537	28 138	336	486 339	67 837
Matériel Informatique	698 357	167 049	-	865 406	647 162	76 027	-	723 189	142 217
Total Immobilisations Corporelles	30 796 768	1 614 944	1 008	32 410 704	8 718 137	1 405 912	336	10 123 712	22 286 991
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	31 465 867	1 616 444	1 008	33 081 303	9 363 009	1 427 428	336	10 790 100	22 291 203

ANNEXE II

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	375 178 618	Coût d'achat des marchandises vendues	312 628 095	<i>.Marge commerciale</i>	62 550 522	57 362 456
Marge Commerciale	62 550 522	Autres charges externes	7 078 846			
Total	62 550 522	Total	7 078 846	<i>.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)</i>	55 471 676	51 528 139
Valeur Ajoutée Brute	55 471 676	Impôts et taxes	1 191 580			
		Charges de personnel	5 286 100			
		Total	6 477 681	<i>.Excédent brut d'exploitation</i>	48 993 995	45 694 169
Excédent brut d'exploitation	48 993 995	Autres charges ordinaires	278 119			
Autres produits ordinaires	678 838	Charges financières nettes	2 594 765			
Produits des placements	5 181 846	Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	3 235 996			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	17 010 385			
		Total	23 119 265	<i>.Résultat des activités ordinaire</i>	31 735 414	30 341 451
Total	54 854 679	Total	23 119 265			
Résultat des activités ordinaires	31 735 414	Résultat des activités ordinaires	31 735 414			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables		Parts des minoritaires	16 818	15 688
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables		<i>.Résultat net après modifications comptables consolidé</i>		
Total	31 735 414	Total	31 735 414		31 718 596	30 325 763

ANNEXE III

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2023

	Capital social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat consolidé	Intérêts des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	18 000 000	35 830 270	108 551	30 325 763	1 027 053	85 291 637
* Réserves consolidées	-	30 325 763		(30 325 763)	-	-
* Dividendes	-	(22 500 000)		-	(1 250)	(22 501 250)
* Variation périmètre Green SICAR		5 799			(5 799)	-
Résultat consolidé au 31/12/2023	-	-		31 718 596	16 818	31 735 414
Capitaux propres au 31/12/2023	18 000 000	43 661 832	108 551	31 718 596	1 036 822	94 525 801

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023
(Montants exprimée en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires						
Cautions définitives	359 695	359 695				
Cautions douanières	265 500	265 500				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques	8 400 000	8 400 000				
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	56 349 086	56 349 086				
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	22 327 019	22 327 019				
g)						
Total	87 701 300	87 701 300	-	-	-	-
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	479 063	479 063				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)						
Total	479 063	479 063	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la conventions collective						
. Etc						
Total	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

Toute la gamme KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est supportée et remboursée par le constructeur KIA en Corée

Groupe CITY CARS S.A.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires du Groupe CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de CITY CARS S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 93.488.979 DT, y compris le résultat de l'exercice consolidé s'élevant à 31.718.596 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 375.037.265 DT et représentent le poste le plus important de l'état consolidé de résultat (se référer à la Note IV des états financiers consolidés). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par le Groupe.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers consolidés du Groupe.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par le Groupe après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks du Groupe se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 123.283.263 DT au 31 décembre 2023 et ils représentent l'un des postes les plus importants du bilan consolidé (environ 45% du total des actifs).

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note II des états financiers consolidés, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par le Groupe à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par le Groupe pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété du Groupe, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le

contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

TUNIS, LE 14 MAI 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT – GEM**
Abderrazak GABSI, *Associé*

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, *Associé*

FCP CEA MAXULA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP CEA MAXULA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 2.388.724, un actif net de D : 2.379.093 et un bénéfice de D : 19.792.

À notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le système d'information et les procédures mises en place ne permettent pas de vérifier le respect de façon permanente, des conditions d'affectation prévues par l'article 2 du décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés, tel que modifié par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2005-1977 du 11 juillet 2005.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à

la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne, autres que celle développée dans la section « fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport.

Tunis, le 26 mars 2024

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	2 339 698	2 163 593
Actions et droits rattachés		2 339 698	2 163 593
Placements monétaires et disponibilités		48 948	89 897
Placements monétaires	5	48 948	89 897
Créances d'exploitation	6	78	28 765
TOTAL ACTIF		2 388 724	2 282 255
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	9 358	8 731
Autres créditeurs divers	8	273	63 811
TOTAL PASSIF		9 631	72 542
ACTIF NET			
Capital	9	2 342 091	2 176 289
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		37 002	33 424
ACTIF NET		2 379 093	2 209 713
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 388 724	2 282 255

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2023	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	10	67 610	69 025
Dividendes		67 610	69 025
Revenus des placements monétaires	11	2 758	2 297
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		70 368	71 322
Charges de gestion des placements	12	(35 920)	(33 268)
REVENU NET DES PLACEMENTS		34 448	38 054
Autres charges	13	(2 330)	(2 155)
RESULTAT D'EXPLOITATION		32 118	35 899
Régularisation du résultat d'exploitation		4 884	(2 475)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		37 002	33 424
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(4 884)	2 475
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(164 639)	20 296
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		172 344	118 665
Frais de négociation de titres		(20 031)	(16 505)
RESULTAT DE L'EXERCICE		19 792	158 355

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2023</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>19 792</u>	<u>158 355</u>
Résultat d'exploitation	32 118	35 899
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(164 639)	20 296
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	172 344	118 665
Frais de négociation de titres	(20 031)	(16 505)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>149 588</u>	<u>(38 473)</u>
Souscriptions		
- Capital	1 867 834	434 700
- Régularisation des sommes non distribuables	64 440	3 179
- Régularisation des sommes distribuables	11 591	(65)
Rachats		
- Capital	(1 731 991)	(469 686)
- Régularisation des sommes non distribuables	(55 579)	(4 191)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 707)	(2 410)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>169 380</u>	<u>119 882</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	2 209 713	2 089 831
En fin de l'exercice	2 379 093	2 209 713
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	9 292	9 452
En fin de l'exercice	9 872	9 292
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>240,994</u>	<u>237,808</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,34%</u>	<u>7,56%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP CEA MAXULA » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en action (CEA), régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n° 99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des comptes épargne en actions, des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés, tel que modifié par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2005-1977 du 11 juillet 2005.

Il a été créé à l'initiative de la Société MAXULA BOURSE et d'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 04 Mai 2009.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP CEA MAXULA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépasse annuellement 0,5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pond

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 2.339.698 et se détaille ainsi :

Code ISIN		Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Actions & droits rattachés		2 493 282	2 339 698	98,34%
TN0003400058	AMEN BANK	437	14 305	14 574	0,61%
TNMSXIDXJE02	ASSURANCE MAGHREBIA VIE AA	6 178	39 320	37 371	1,57%
TN0003600350	ATB	63 036	186 215	169 945	7,14%
TN0004700100	ATL	5 000	18 000	17 995	0,76%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	1 131	50 508	51 946	2,18%
TN0001900604	BH BANK	2 409	33 431	28 788	1,21%
TN0006720049	BH LEASING	6 702	22 536	22 432	0,94%
TN0001800457	BIAT	1 300	116 496	119 137	5,01%
TN0002200053	BT	10 100	51 095	53 914	2,27%
TN0001300557	BTE (ADP)	469	2 612	2 331	0,10%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	88 143	155 970	174 082	7,32%
TN0007550015	CITY CARS	12 474	162 871	152 021	6,39%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	884	9 724	10 851	0,46%
TN0007570013	EURO-CYCLES	7 162	109 894	113 410	4,77%
TN0007310139	HANNIBAL LEASE	1 050	5 544	5 534	0,23%
TN0006440010	MAGASIN GENERAL	1 076	21 412	8 597	0,36%
TN0007700016	OFFICE PLAST	145 405	266 035	177 394	7,46%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	21 030	170 057	186 116	7,82%
TN0005700018	P.G.H	7 851	78 059	59 416	2,50%
TN0007610017	SAH	20 329	175 620	162 368	6,82%
TN0007730013	SANIMED	72 086	127 984	90 828	3,82%
TN0001100437	SFBT	17 070	242 010	211 071	8,87%
TN0006590012	SIAME	5 047	19 032	19 249	0,81%
TN0006560015	SOTUVER	11 000	93 474	132 396	5,56%
TN0002600955	STB	2 716	9 945	10 049	0,42%
TN0002100907	TUN.LEASING ET FACTORING	364	4 732	4 732	0,20%
TN0003900107	UIB	3 510	91 059	90 927	3,82%
TN0007720014	UNIMED	28 214	215 342	212 226	8,92%
	TOTAL		2 493 282	2 339 698	98,34%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2022</u>	2 152 538	11 055	2 163 593	
Acquisitions de l'exercice				
Actions	3 009 497		3 009 497	
Cessions de l'exercice				
Actions	(2 668 753)		(2 668 753)	172 344
Variation des plus ou moins value potentielles sur portefeuille titres		(164 639)	(164 639)	
<u>Soldes au 31 décembre 2023</u>	2 493 282	(153 584)	2 339 698	172 344

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 48.948 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
Dépôts à vue			
Amen Bank au taux de 2%	48 456	48 948	2,06%
TOTAL	48 456	48 948	2,06%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 78 contre D : 28.765 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Vente de titres à encaisser	-	28 702
Autres	78	63
Total	78	28 765

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 9.358 contre D : 8.731 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	8 638	8 059
Rémunération du dépositaire	720	672
Total	<hr/> 9 358	<hr/> 8 731

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 273 contre D : 63.811 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	200	187
Retenues à la source	73	66
Achat de titres à décaisser	-	63 558
Total	<hr/> 273	<hr/> 63 811

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	2 176 289
Nombre de parts	9 292
Nombre de copropriétaires	66

Souscriptions réalisées

Montant	1 867 834
Nombre de parts émises	7 975
Nombre de copropriétaires nouveaux	16

Rachats effectués

Montant	(1 731 991)
Nombre de parts rachetées	(7 395)
Nombre de copropriétaires sortants	(5)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(164 639)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	172 344
Régularisation des sommes non distribuables	6 775
Frais de négociation de titres	(20 031)
Résultat incorporé à la V.L	33 424
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	2 086

Capital au 31-12-2023

Montant	2 342 091
Nombre de parts	9 872
Nombre de copropriétaires	77

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 67.610 contre D : 69.025 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	Année 2023	Année 2022
<u>Dividendes</u>		
-		
Des actions et valeurs assimilées admises à la cote	67 610	69 025
TOTAL	67 610	69 025

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 2.758 contre D : 2.297 au 31 décembre 2022 et représente les intérêts des dépôts à vue.

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à D : 35.920 contre D : 33.268 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	33 157	30 695
Rémunération du dépositaire	2 763	2 573
Total	35 920	33 268

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 2.330 contre D : 2.155 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	2 322	2 150
Autres	8	5
Total	2 330	2 155

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus des placements	7,128	7,676	5,944	3,946	6,670
Charges de gestion des placements	(3,639)	(3,580)	(3,429)	(3,478)	(2,995)
Revenus net des placements	3,489	4,095	2,515	0,469	3,675
Autres charges	(0,236)	(0,232)	(0,222)	(0,224)	(0,194)
Résultat d'exploitation (1)	3,253	3,863	2,293	0,244	3,481
Régularisation du résultat d'exploitation	0,495	(0,266)	0,145	(0,135)	0,043
Sommes distribuables de l'exercice	3,748	3,597	2,438	0,109	3,525
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-16,677	2,184	(5,196)	3,511	(6,259)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	17,458	12,771	16,985	4,702	7,054
Frais de négociation de titres	(2,029)	(1,776)	(1,772)	(2,003)	(1,795)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(1,249)	13,179	10,017	6,210	(1,001)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,005	17,042	12,310	6,454	2,481
Résultat non distribuable de l'exercice	(1,249)	13,179	10,017	6,210	(1,001)
Régularisation du résultat non distribuable	0,686	(0,067)	(0,798)	1,325	0,377
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,562)	13,112	9,219	7,535	(0,624)
Valeur liquidative	240,994	237,808	221,099	209,443	201,798
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,52%	1,56%	1,59%	1,69%	1,49%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,57%	1,57%	1,13%	0,05%	1,76%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP CEA MAXULA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 1.000 dinars HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à D : 2.000 dinars HT à partir de la troisième année.